



Préserver les avantages de la voie bilatérale

Les milieux économiques suisses prennent acte de la décision du Conseil fédéral d'interrompre les discussions avec l'Union européenne relatives à l'accord-cadre. economiesuisse regrette que les discussions entre Berne et Bruxelles n'aient pas abouti. Il appartient à présent au Conseil fédéral de stabiliser la voie bilatérale et de limiter les dommages.

La décision communiquée par le Conseil fédéral ne crée pas la surprise: les signaux suggérant une interruption des discussions entre Berne et Bruxelles relatives à l'accord-cadre se sont multipliés ces derniers mois. economiesuisse, la faïtière des entreprises suisses, regrette que les efforts du Conseil fédéral pour clarifier les trois points encore en suspens de l'accord-cadre n'aient pas abouti.

Une relation stable à long terme avec l'Union européenne et ses États membres reste de la plus haute importance pour l'économie suisse. Préserver les avantages de la voie bilatérale doit donc rester un objectif prioritaire de la politique économique extérieure suisse. L'accord-cadre ayant échoué, il faut commencer par stabiliser les accords existants et limiter les dommages.

Là où l'érosion des accords bilatéraux entraîne des désavantages prévisibles pour la place économique, il faut prendre des mesures ciblées pour atténuer les dommages. Plus les dommages attendus pour la place économique suisse sont importants, plus les réformes visant à améliorer durablement la compétitivité internationale de la Suisse doivent être étendues. Les milieux économiques suisses sont bien entendu prêts à collaborer à l'élaboration de ces réformes et à celle des mesures nécessaires.